



200-881 Lady Ellen Place
Ottawa, ON K1Z 5L3
(613) 235-2000
www.hwllp.ca

États financiers du

**SOS VILLAGES D'ENFANTS
CANADA**

Le 31 décembre 2021

Le 3 juin 2022

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR INDÉPENDANT

À l'intention des membres de
SOS Villages d'Enfants Canada :

Avis qualifié

Nous avons vérifié les états financiers ci-joints de SOS Villages d'Enfants Canada, (« l'Organisme ») qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2021 et les états des revenus et des dépenses, des changements apportés aux actifs nets et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date, et un résumé des principales conventions comptables et d'autres renseignements explicatifs.

À notre avis, sauf pour les effets possibles de l'affaire décrite dans le paragraphe du présent rapport « *Justification de l'avis qualifié* », les états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de SOS Villages d'Enfants Canada au 31 décembre 2021, et les résultats de ses activités d'exploitation et de ses flux de trésorerie de l'année étaient conformes aux normes comptables canadiennes pour les organismes à but non lucratif.

Justification de l'avis qualifié

À l'instar de nombreux organismes à but non lucratif, SOS Villages d'Enfants Canada tire des revenus de dons et de cadeaux, dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante aux exigences d'une vérification. Par conséquent, la vérification de ces revenus s'est limitée aux montants comptabilisés dans les registres de SOS Villages d'Enfants Canada. Par conséquent, nous n'avons pas pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux revenus provenant de dons, de l'excédent des revenus sur les dépenses, et des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021 et le 31 décembre 2020, des actifs actuels et des actifs nets au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2020.

Autres renseignements

La direction prend en charge les autres renseignements. Les autres renseignements renferment le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et le rapport du vérificateur à leur sujet. Le rapport annuel devrait être mis à notre disposition après la date du présent rapport du vérificateur.

Notre opinion sur les états financiers ne couvre pas les autres renseignements et nous ne formulons aucune conclusion exprimant une assurance à ce sujet.

Dans le cadre de notre vérification des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres renseignements et, ce faisant, à examiner si les autres renseignements sont matériellement incompatibles avec les états financiers ou nos connaissances obtenues dans la vérification, ou autrement semblent contenir des inexactitudes importantes. Lorsque nous prenons connaissance du rapport annuel, si nous concluons qu'il y a une inexactitude importante à cet égard, nous sommes tenus de communiquer cette inexactitude aux personnes chargées de la gouvernance.

Responsabilités de la direction et des personnes chargées de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers, conformément au référentiel d'information financière applicable ainsi que du contrôle interne, comme jugé nécessaire par la direction, pour permettre la préparation des états financiers qui sont exempts d'inexactitudes significatives en raison de fraude ou d'erreur.

Dans le cadre de la préparation de ces états financiers, la direction est responsable d'évaluer la capacité de l'Organisme à poursuivre ses activités, en divulguant, le cas échéant, les questions liées à la poursuite de ses activités et en utilisant la capacité de l'Organisme à poursuivre ses activités, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Organisme ou de cesser les opérations, ou qu'elle n'a pas d'autre solution réaliste de le faire. Les personnes chargées de la gouvernance sont responsables de superviser le processus d'établissement de rapports financiers de l'Organisme.

Responsabilités du vérificateur pour la vérification des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers dans leur ensemble ne comportent pas d'inexactitudes significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et d'établir un rapport du vérificateur dans lequel nous faisons part de notre opinion. L'assurance raisonnable est un niveau d'assurance élevé, mais elle ne garantit pas qu'une vérification effectuée conformément aux normes de vérification du Canada permette toujours de détecter une inexactitude significative lorsqu'une telle inexactitude existe. Les inexactitudes peuvent résulter d'une fraude ou d'une erreur, et elles sont considérées comme significatives si, individuellement ou collectivement, elles sont raisonnablement susceptibles d'influer sur les décisions économiques des utilisateurs prises sur la base de ces états financiers.

Dans le cadre d'une vérification conformément aux normes de vérification du Canada, nous exerçons un jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de la vérification.

En outre, nous :

- identifions et évaluons les risques d'inexactitudes significatives dans les états financiers, que ce soit en raison d'une fraude ou d'une erreur, concevons et appliquons des procédures de vérification permettant de répondre à ces risques, et recueillons des justificatifs constituant une base suffisante et appropriée sur laquelle fonder notre opinion. Le risque de ne pas détecter une inexactitude significative résultant d'une fraude est supérieur au risque de ne pas détecter une inexactitude significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer une collusion, une falsification, des omissions intentionnelles, de fausses déclarations ou le fait de passer outre au contrôle interne.
- acquérons une compréhension des aspects du contrôle interne pertinents pour la vérification afin de concevoir des procédures de vérification adaptées à la situation et non pour exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisme.

- déterminons la pertinence des politiques comptables utilisées, ainsi que le caractère raisonnable des estimations comptables et des divulgations connexes formulés par la direction.
- concluons sur la pertinence de l'utilisation que fait la direction du principe de continuité des activités pour la comptabilité est appropriée et, sur la base des justificatifs recueillis, s'il existe une incertitude importante en ce qui concerne les événements ou conditions susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Organisme à poursuivre ses activités. Si notre conclusion est qu'il existe une incertitude importante, nous devons attirer l'attention, dans notre rapport du vérificateur, sur les données correspondantes fournies dans les états financiers ou, si ces données sont insuffisantes, nous devons modifier notre opinion. Nos conclusions sont fondées sur les justificatifs recueillis jusqu'à la date de notre rapport du vérificateur. Cependant, des conditions ou événements futurs peuvent amener l'Organisme à cesser ses activités.
- évaluons la présentation générale, la structure et le contenu des états financiers, y compris les données fournies, et déterminons si la manière dont les états financiers représentent les opérations et les événements sous-jacents reflète une présentation correcte.

Nous communiquons avec les personnes chargées de la gouvernance en ce qui concerne, entre autres, la portée et le calendrier prévus de la vérification ainsi que les résultats importants, y compris toute lacune importante dans le contrôle interne que nous identifions lors de notre vérification.

Hendry Warren^{LLP}

HENDRY WARREN S.R.L.
Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés
Ottawa (Ontario)

SOS VILLAGES D'ENFANTS CANADA

État des changements apportés aux actifs nets

L'exercice s'est terminé le 31 décembre 2021, avec chiffres correspondants de 2020

	Non affectés	Investis dans des immobilisations	Affectés à l'interne pour fins de réserve	Fonds de dotation	Total 2021	Total 2020
Solde, début de l'année	1 347 032 \$	15 353 \$	600 000 \$	416 012 \$	2 378 397 \$	1 320 101 \$
Excédent des revenus sur les dépenses	2 606 123	-	-	-	2 606 123	1 055 360
Acquisition d'immobilisations	(23 940)	23 940	-	-	-	-
Amortissement	11 311	(11 311)	-	-	-	-
Revenu de placement	-	-	-	64 260	64 260	20 936
Autres déboursés	-	-	-	(18 000)	(18 000)	(18 000)
Solde, fin de l'année	3 940 526 \$	27 982 \$	600 000 \$	462 272 \$	5 030 780 \$	2 378 397 \$

SOS VILLAGES D'ENFANTS CANADA

État des flux de trésorerie

L'exercice s'est terminée le 31 décembre 2021, avec chiffres correspondants de 2020

	2021	2020
Activités d'exploitation		
Excédent des revenus sur les dépenses	2 606 123 \$	1 055 360 \$
Revenus de placement - Fonds de dotation	14 397	10 365
Autres déboursés - Fonds de dotation	(18 000)	(18 000)
Éléments hors caisse:		
Charges d'amortissement	11 311	8 250
Redressement de la juste valeur marchande des placements	49 863	10 571
Changements dans les soldes hors caisse du fonds de roulement (remarque 9)	1 219 908	(193 692)
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	3 883 602	872 854
Activités d'investissement		
Acquisition (cession) de placements à court-terme	(16 626)	134 752
Acquisition d'immobilisations	(23 940)	(8 045)
Flux de trésorerie utilisée (provenant) dans des activités d'investissement	(40 566)	126 707
Augmentation du flux de trésorerie	3 843 036	999 561
Flux de trésorerie, début de l'exercice	3 736 924	2 737 363
Flux de trésorerie, fin de l'exercice	7 579 960 \$	3 736 924 \$

SOS VILLAGES D'ENFANTS CANADA

Notes afférentes aux états financiers

Le 31 décembre 2021, avec chiffres correspondants de 2020

Nature des activités

SOS Villages d'Enfants Canada (« l'Organisme ») est constitué en un organisme sans but lucratif en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés sans but lucratif*. L'Organisme est inscrit à titre d'organisme de bienfaisance en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* et est exonéré d'impôts en vertu de l'article 149(1)(f). Son but est de fournir aux enfants dans le besoin un environnement aimant, chaleureux et dans une famille stable où ils se sentent en sécurité et où leurs besoins fondamentaux en matière de nourriture, de santé, de logement et d'éducation sont comblés.

Ces états financiers résument les activités et la situation financière de SOS Villages d'Enfants Canada.

1. Principes comptables importants

Les états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables du Canada pour les organismes à but non lucratif et comprennent les principales conventions comptables suivantes:

Comptabilité par fonds

L'Organisme maintient ses comptes selon la méthode de la comptabilité par fonds. Les ressources sont classées aux fins comptables dans les fonds suivants:

a) Non affectés

Les revenus et les dépenses pour les activités générales et l'administration sont comptabilisés dans le fonds non affecté.

b) Investis dans des immobilisations

Ce fonds présente l'investissement en immobilisations de l'Organisme.

c) Affectés à l'interne pour fins de réserve

Le Conseil d'administration a désigné certains des actifs non affectés pour fins de réserve.

d) Fonds de dotation

Le Fonds de dotation a été créé par un legs reçu de la Succession de George Lambert Popow. L'argent est investi et un pourcentage du total des fonds investis est utilisé pour prendre en charge au moins un foyer d'accueil pour enfants en Bulgarie au nom de Popow George Lambert à perpétuité. L'Organisme a le droit d'empiéter sur le principal, si nécessaire, pour appuyer les foyers d'accueil en Bulgarie. Le fonds de dotation est investi dans des fonds communs de placement.

SOS VILLAGES D'ENFANTS CANADA

Notes afférentes aux états financiers

Le 31 décembre 2021, avec chiffres correspondants de 2020

Constatation des revenus

L'Organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les contributions. Les contributions affectées sont constatées à titre de revenus dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les contributions non affectées sont comptabilisées comme revenus lorsqu'elles sont reçues ou à recevoir si le montant à percevoir peut être raisonnablement assuré. Les contributions reçues à titre de dotation sont constatées comme une augmentation directe des actifs nets au cours de l'année.

La subvention du Fonds d'impact pour les enfants est comptabilisée en recettes au cours de la même période que les dépenses connexes.

La mise en commun des gains en capital en devise étrangère du service de trésorerie est constatée comme revenu au titre duquel les montants sont reçus et quantifiables.

Le revenu de placement dans le fonds de dotation comprend le revenu d'intérêt et de dividendes, les gains et les pertes d'investissement réalisés sur la vente des placements et les gains et pertes non réalisés sur les placements évalués à leur juste valeur. Les dividendes non affectés sont constatés à titre de revenus lorsqu'ils sont reçus.

L'aide gouvernementale est reconnue comme un revenu au cours de la période à laquelle elle se rapporte, en supposant qu'elle peut être raisonnablement estimée et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

L'Organisme a pour politique de divulguer les soldes bancaires et la trésorerie déposés dans des comptes de placement au titre de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, y compris les placements temporaires ayant une échéance inférieure ou égale à trois mois ou moins à compter de la date d'acquisition.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. L'amortissement est fondé sur leurs propres durées d'utilisation des actifs à l'aide de la méthode et des durées suivantes :

Actifs	Méthode	Durée
Matériel informatique	Amortissement linéaire	3 ans
Mobilier et équipement	Amortissement linéaire	5 ans

La moitié du montant annuel est réclamé au cours de l'année d'acquisition.

Répartition des dépenses

L'Organisme enregistre un certain nombre de ses dépenses par fonction : administration, collecte de fonds, communications et éducation du public.

SOS VILLAGES D'ENFANTS CANADA

Notes afférentes aux états financiers

Le 31 décembre 2021, avec chiffres correspondants de 2020

Utilisation d'estimations

La préparation de ces états financiers conformément aux normes comptables du Canada pour les organismes à but non lucratif exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants déclarés des actifs et des passifs, la divulgation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et les montants déclarés des revenus et des dépenses au cours de la période courante. Ces estimations sont revues périodiquement et des ajustements sont apportés sur l'état des revenus et des dépenses comme appropriées dans l'exercice concerné. Les estimations importantes comprennent l'estimation de la valeur des placements à court terme, la durée de vie utile des immobilisations et l'intégralité des comptes créditeurs et charges à payer.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

Au départ, l'Organisme évalue ses actifs et passifs financiers à leur juste valeur, sauf pour certaines transactions avec un lien de dépendance.

Par la suite, l'Organisme évalue tous ses actifs financiers et passifs financiers à leur coût amorti, sauf pour les placements dans des instruments de capitaux propres qui sont cotés sur un marché actif, lesquels sont évalués à leur juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans l'état des revenus et des dépenses.

Les montants dû à une entité apparentée sont évalués à la valeur d'échange, car la juste valeur ne peut être raisonnablement déterminée en raison du lien de dépendance concernant les relations.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation lorsqu'il existe des indicateurs de dépréciation. Le montant de la dépréciation est constaté dans l'état des revenus et des dépenses. La perte de valeur comptabilisée précédemment peut être reprise dans la mesure de l'amélioration, soit directement ou en ajustant le compte de provision, à condition qu'elle n'excède pas la somme qui aurait été rapportée à la date de reprise, si la dépréciation n'avait pas été constatée précédemment. Le montant de la reprise est constaté dans l'état des revenus et des dépenses.

Coûts de transaction

L'Organisme reconnaît ses coûts de transaction dans l'état des revenus et des dépenses au cours de la période où ils sont engagés. Toutefois, les instruments financiers qui ne seront pas ultérieurement évalués à la juste valeur sont réglés par les coûts de transaction qui sont directement attribuables à leur origine, émission ou hypothèse.

SOS VILLAGES D'ENFANTS CANADA

Notes afférentes aux états financiers

Le 31 décembre 2021, avec chiffres correspondants de 2020

Dons de matériel et de services

L'Organisme est reconnaissant du formidable engagement pris par les bénévoles canadiens. Partout au pays, les gens consacrent leur temps et leurs talents à des activités, qui permettent de recueillir des fonds et de sensibiliser le public au travail accompli au nom des enfants à risque.

En outre, l'Organisme compte sur les dons de matériel et de services afin d'atteindre ses objectifs. De nombreuses sociétés fournissent un soutien en nature, tels que des dons de temps d'antenne, leurs talents créatifs, des biens gratuits ou à rabais.

Même si l'Organisme ne rend pas compte de la contribution en services ni de tout soutien en nature dans les états financiers, ils sont essentiels pour l'efficacité de l'Organisme.

2. Placements à court-terme

	2021	2020
Fonds communs de placement	998 843 \$	1 026 804 \$
Actions ordinaires	-	1 673
	998 843 \$	1 028 477 \$

3. Immobilisations

	2021		2020	
	Coût	Amortissement accumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Matériel informatique	52 530 \$	27 654 \$	24 876 \$	10 676 \$
Mobilier et équipement	12 611	9 505	3 106	4 677
	65 141 \$	37 159 \$	27 982 \$	15 353 \$

SOS VILLAGES D'ENFANTS CANADA

Notes afférentes aux états financiers

Le 31 décembre 2021, avec chiffres correspondants de 2020

4. Revenus reportés

	2021	2020
Solde, début de l'exercice	1 218 235 \$	1 201 697 \$
En plus des montants reçus au cours de l'année	1 634 070	2 405 984
Moins les montants comptabilisés au cours de l'année	(786 047)	(2 389 446)
Solde, fin de l'exercice	2 066 258 \$	1 218 235 \$

Le revenu reporté est constitué des éléments suivants à la fin de l'exercice:

	2021	2020
Fonds de bourses d'études de la famille Green*	497 222 \$	514 351 \$
Intact assurance	18 000	18 000
Programme de soutien	-	465 000
Subvention du Fonds d'impact pour les enfants	1 230 103	220 884
Fonds d'investissement communautaire de Boeing	320 933	-
	2 066 258 \$	1 218 235 \$

*En 2020, le Fonds d'éducation de la famille Green pour l'Ondangwa a versé des gains du marché de leur Fonds de fiducie pour favoriser l'éducation en Ondangwa afin d'atténuer les difficultés causées par la COVID19.

5. Dû à une entité apparentée

Ce qui suit est un résumé des montants à verser à une partie liée. Puisque ce montant sera versé avant le 1er janvier 2023, ce dernier est inclus avec les passifs à court-terme. Le montant ne porte pas intérêts.

	2021	2020
SOS International et Villages	1 739 658 \$	1 413 781 \$

SOS VILLAGES D'ENFANTS CANADA

Notes afférentes aux états financiers

Le 31 décembre 2021, avec chiffres correspondants de 2020

6. Engagements

Les futurs versements minimums des contrats de subventions et des locaux ayant une durée initiale non résiliable supérieure à une année à compter du 31 décembre 2021 sont comme suit:

	Contrat de subvention	Locaux	Total
2022	2 021 400 \$	69 603 \$	2 091 003 \$
2023	1 986 000	69 603	2 055 603
2024	2 190 000	71 955	2 261 955
2025	-	72 425	72 425
2026	-	12 071	12 071
	6 197 400 \$	295 657 \$	6 493 057 \$

En 2019, l'Organisme a conclu une entente écrite de trois ans avec l'organisation sœur allemande SOS Kinderdorf e.V. par l'intermédiaire du Fonds d'impact pour les enfants. Dans le cadre de cette entente de collaboration, SOS Kinderdorf e.V. consacre chaque année une contribution annuelle de 1 000 000 d'euros à l'Organisme pour financer les efforts de marketing au Canada afin d'augmenter les recettes de collecte de fonds provenant de donateurs mensuels engagés. L'objectif du Fonds d'impact pour les enfants est que SOS Villages d'Enfants Canada voit à ce que SOS Villages d'Enfants prenne en charge les obligations à l'égard du programme de subvention pour SOS Villages d'Enfants en Éthiopie, en Namibie et en République dominicaine.

Les montants ci-dessus pour des contrats de subventions ont été estimés avec l'information disponible au moment où le budget a été préparé pour remplir les obligations à titre de l'entente de coopération du Fonds d'impact pour les enfants. Par conséquent, les montants actuels des contrats de subventions sont susceptibles de changer.

7. Dons

Au cours de l'année, l'Organisme a reçu des dons en espèces totalisant 9 827 346 \$ (2020 : 6 851 749 \$). De ces dons, 320 933 \$ (2020 : 465 000 \$) ont été classés comme revenus reportés, car ils se rapportent à des frais et débours futurs. Le reste du montant est inclus sur l'état des revenus et des dépenses comme dons, legs testamentaire et commandite d'étudiants.

SOS VILLAGES D'ENFANTS CANADA

Notes afférentes aux états financiers

Le 31 décembre 2021, avec chiffres correspondants de 2020

8. Transactions entre parties liées

SOS Villages d'Enfants Canada et SOS Villages d'Enfants de la Colombie-Britannique [« BC SOS »], par l'entremise de SOS Villages d'Enfants Canada, sont membres de SOS Kinderdorf International [« SOS International »]. En tant que membre, l'Organisme est tenu de se conformer aux règles et aux directives internationales, telles qu'établies par SOS International. L'Organisme, SOS International et BC SOS ont des systèmes de gestion distincts et toutes les transactions se font dans le cours normal de leurs activités et sont reconnues à la valeur d'échange.

SOS Villages d'Enfants Canada a conclu les transactions suivantes avec ces organismes :

	2021	2020
Distributions		
Villages d'Enfants SOS en Colombie-Britannique	15 917 \$	27 511 \$
Commandites pour SOS	2 035 827	1 913 246
SOS International	1 959 227	1 543 521
	4 010 971 \$	3 484 278 \$

Inclus dans la distribution ci-dessus sont les frais versés pour la gestion du programme et de la surveillance financière de 497 890 \$ (2020 : 404 225 \$) à SOS International au cours de l'année.

9. Changements dans les soldes hors caisse du fonds de roulement

Changements dans les soldes hors caisse du fonds de roulement ont fourni (utilisé) le flux de trésorerie comme suit:

	2021	2020
Comptes débiteurs	(76 303)\$	66 488 \$
Remises gouvernementales à recevoir	(36 612)	57 947
Charges payées d'avance	(8 909)	22 576
Comptes créditeurs et charges à payer	167 832	(234 970)
Revenus reportés	848 023	16 538
Dû à une entité apparentée		
Reçu	4 336 848	3 362 007
Distribué	(4 010 971)	(3 484 278)
	1 219 908 \$	(193 692)\$

SOS VILLAGES D'ENFANTS CANADA

Notes afférentes aux états financiers

Le 31 décembre 2021, avec chiffres correspondants de 2020

10. Événements subséquents

L'écllosion du virus COVID19 s'est répandue partout dans le monde et a des répercussions sur l'activité économique mondiale. Les conditions en ce qui a trait à la COVID19 continuent d'évoluer rapidement et les autorités gouvernementales ont mis en place des mesures d'urgence pour atténuer la propagation du virus. L'écllosion et les mesures d'atténuation connexes peuvent avoir des répercussions néfastes sur la conjoncture économique mondiale ainsi que sur les activités commerciales de l'Organisme. La mesure dans laquelle la COVID19 peut continuer d'avoir des répercussions sur les activités commerciales de l'Organisme dépendra des développements futurs, tels que la répartition géographique ultime de la maladie, la durée de l'écllosion, les restrictions relatives aux déplacements, les perturbations des activités commerciales, ainsi que l'efficacité des mesures prises au Canada et dans d'autres pays pour contenir et traiter la maladie. Ces événements sont très peu prévisibles; par conséquent, l'Organisme ne peut déterminer leur incidence financière pour le moment.

11. Dépôts de la Fondation communautaire d'Ottawa

Dépôts et espèces de 14 182 \$ (2020 : 12 809 \$) retenus dans un fonds de dotation de bourses d'études et 116 093 \$ (2020 : 104 844 \$) retenus dans un fonds de dotation d'exploitation, tous deux avec la Fondation communautaire d'Ottawa, sont des investissements à perpétuité. Bien que ces fonds ne sont pas comptabilisés dans l'état de la situation financière de l'Organisme, l'intérêt de ces investissements est perçu sur une base annuelle pour appuyer les programmes de l'Organisme.

12. Instruments financiers

Risque et concentrations

L'Organisme est exposé à divers risques avec ses instruments financiers. L'analyse suivante fournit une mesure du risque qui tient compte du niveau d'exposition et de concentrations à la date de l'état de la situation financière, soit le 31 décembre 2021.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'Organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses créiteurs et des charges à payer, de même que les montants dû à une partie apparentée.

Risque du marché

Le risque du marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier subissent des fluctuations en raison de variations des prix du marché. Le risque du marché comprend trois types de risque : le risque du taux de change, le risque de taux d'intérêt, et autres risques d'augmentation des prix. L'Organisme est principalement exposé au taux de change et aux autres risques liés aux prix.

SOS VILLAGES D'ENFANTS CANADA

Notes afférentes aux états financiers

Le 31 décembre 2021, avec chiffres correspondants de 2020

Risque de taux de change

Le risque de taux de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier subissent des fluctuations en raison des variations des prix de la valeur marchande. Le risque de taux de change de l'Organisme se rapporte principalement à l'égard des villages en euros et la mise en commun des gains en capital en devise étrangère du service de trésorerie.

Autre risque de prix

L'autre risque de prix est que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier subissent des fluctuations en raison des variations des prix du marché [autres que ceux découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque devise], si ces changements sont causés par des facteurs propres à chaque instrument financier ou à son émetteur, ou encore par des facteurs touchant tous les instruments financiers similaires qui ont été négociés sur le marché. L'Organisme est exposé à un autre risque de prix en raison de ses investissements dans des fonds communs de placement.

L'exposition de l'Organisme au risque de liquidité, de marché, de devise et au autre risque de prix est inchangé par rapport à l'exercice terminé le 31 décembre 2020.

13. Répartition des dépenses

L'Organisme joue un rôle dans les communications et les campagnes de financement et engage des dépenses de soutien général qui sont communes à l'administration de l'Organisme et ses programmes. L'Organisme engage certaines de ses dépenses de soutien général en déterminant la méthode la plus adéquate de répartir les dépenses de chaque composante, et applique cette méthode chaque année. La répartition des dépenses est établie en tenant compte du temps accordé par chaque employé pour leurs efforts dans les campagnes de financement, les communications et les tâches administratives.

La répartition des dépenses pour ces frais de soutien général a été établie pour l'année terminée le 31 décembre comme suit:

Ressources humaines

	2021	2020
Collecte de fonds	695 645 \$	527 036 \$
Administration	251 854	529 206
Frais de subvention du programme	267 382	134 305
Communications et éducation publique	134 838	126 548
	<hr/>	<hr/>
	1 349 719 \$	1 317 095 \$